

Communiqué de presse

Paris, le 11 juin 2020

CNP Assurances met en place un dispositif de gouvernance de l'éthique de l'intelligence artificielle

Assureur responsable, CNP Assurances annonce la nomination d'un responsable de l'éthique de l'intelligence artificielle (IA) et la création d'un comité pluridisciplinaire et ouvert, chargé de placer l'humain et l'éthique au cœur de tout usage de l'IA.

Avec la digitalisation de tous les usages, des plus quotidiens aux plus complexes, l'intelligence artificielle (IA) trouve application dans l'ensemble de la chaîne de valeur d'un assureur, de la souscription à la gestion des sinistres ou des prestations, de la conception de produits à la lutte contre la fraude. L'IA paraît particulièrement utile pour améliorer le parcours client en allégeant les processus et supprimant le papier, raccourcissant les délais de traitement des dossiers ou augmentant les opportunités de contacts avec les clients... Or, pour que l'IA poursuive son développement et crée de la valeur pour tous, il faut qu'elle soit acceptée par l'ensemble des parties prenantes : assurés, assureurs, distributeurs et collaborateurs. Un usage responsable des outils d'IA s'avère donc nécessaire pour créer de la confiance.

CNP Assurances se veut exemplaire en matière d'IA éthique. Le Groupe a ainsi décidé de définir des orientations et de se doter d'une gouvernance de l'IA chargée de veiller à placer l'humain et l'éthique au cœur du développement de tout projet d'intelligence artificielle. Après la nomination de Xavier Vamparys en qualité de responsable « Ethique de l'IA », rattaché à Jean-Baptiste Nessi, directeur technique Groupe, CNP Assurances va se doter d'un comité pluridisciplinaire IA et Ethique. Placé sous la responsabilité du secrétariat général et de la direction financière, ce dernier est composé notamment de représentants de la direction de la conformité, de la gestion des risques, du juridique, de la RSE (responsabilité sociétale et environnementale) et de la direction de l'expérience client et des systèmes d'information. Il pourra s'ouvrir à des représentants du monde académique ou de la recherche ou à des experts des sciences humaines.

Des principes éthiques en ligne avec son ADN

En ligne avec ses valeurs et sa mission de protéger dans la durée les personnes et tout ce qui compte pour elles, CNP Assurances s'est fixée 5 principes de conduite pour le développement de l'IA :

- Veiller à la transparence des outils d'IA,
- Etre vigilante sur l'équité des outils d'IA en luttant contre les biais et discriminations,
- Utiliser l'IA de façon responsable en contrôlant notamment sa fiabilité et ses impacts,
- Protéger les données et assurer le respect de la vie privée,
- Mettre l'humain au cœur des outils et processus d'IA.

« En qualité d'assureur responsable et d'acteur public, CNP Assurances se doit d'être exemplaire en matière d'éthique et de veiller à placer l'humain au cœur du développement de l'intelligence artificielle. Nous nous sommes dotés d'instances de gouvernance dédiées pour veiller au respect de nos principes et pour former et acculturer nos collaborateurs, informer nos clients et partenaires, en toute transparence, sur la mise en place de projets IA éthiques. L'objectif est de donner confiance en l'IA qui sera ainsi créatrice de valeur pour nos clients, partenaires comme pour l'entreprise », indique Antoine Lissowski, directeur général de CNP Assurances.

A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 412 M€ en 2019.

Contacts Presse

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur:





